

JUDO CLUB CHAMPAGNOLAIS

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

(Enfant de moins de 18 ans à la date de la signature de la licence)

SAISON SPORTIVE 2018 / 2019

Avant de rendre votre fiche d'inscription, pensez à valider votre licence sur le site de la FFJDA (Cela prend 2min et c'est OBLIGATOIRE même pour les personnes voulant faire juste un essai)

Aller sur le site www.ffjudo.com
Espace licencié, prise de licence
Se licencier à la FFJDA
Ensuite cliquer sur « J'ai déjà été licencié » ou « Je n'ai jamais été licencié » en fonction de votre situation

DOJO: Champagnole Arbois Monnet-la-Ville

NOM DE L'ENFANT: _____ PRENOM DE L'ENFANT: _____

DATE DE NAISSANCE: _____ SEXE: _____

NOM DU PERE (ou responsable légal): _____ NOM DE LA MERE: _____

ADRESSE: _____

COMMUNE: _____ CODE POSTAL: _____

TELEPHONE FIXE et/ou PORTABLE: _____

ADRESSE E MAIL (lisiblement) : _____ @

Qui prévenir en cas d'urgence: _____ N° de téléphone: _____

Numéro de Licence FFJDA (si déjà été licencié) : _____

Couleur de ceinture : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : _____

et agissant en qualité de père *, mère *, tuteur *, de l'enfant inscrit ci-dessus :
(* rayer la mention inutile)

⇒ Autorise mon enfant à pratiquer les différentes activités sportives proposées dans le club.

⇒ Autorise le judo club à valider directement la licence FFJDA de mon enfant sur l'extranet fédéral.

⇒ Déclare avoir pris connaissance des modalités de pratique des activités, des horaires, des lieux d'exercices. (Le professeur et les membres du bureau ne sont pas responsables du licencié en dehors des heures de cours.)

⇒ Donne mon accord pour les déplacements sportifs tels qu'ils sont proposés par le club.

⇒ Reconnais avoir été informé des risques normaux inhérents à la pratique des activités sportives, des obligations qu'elles comportent et déclare les accepter pour mon enfant.

⇒ Autorise les responsables du club, en cas d'urgence et, en mon absence, à se substituer à moi pour tous les actes nécessaires à la sécurité ou à la santé de mon enfant et, à prendre toutes décisions que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.

⇒ J'autorise le Club à photographier mon enfant dans le cadre d'un cours ou d'une manifestation sportive et à laisser paraître cette photo sur le site et le facebook du club et la presse.

⇒ J'autorise le professeur et les membres du bureau à donner à mon enfant des médicaments : Doliprane, Spasfon, Arnica en granule, pommade... .

OUI NON

Partie réservée au club, NE RIEN MARQUER

⇒ Judo Jujitsu Self-défense Taiso Circuit Training Apprentissage des chutes

Horaires et jours des séances :

TARIFS : 38 € de Licence + _____ € de cotisation cours = _____ €

REDUCTIONS : _____ € Type de réduction : _____ **TOTAL :** _____ € à l'année

Règlement : ESPECES = _____ Chèques Vacances = _____ CHEQUES nb : _____

Certificat médical : PAPIER SIGNE SUR PASSEPORT QUESTIONNAIRE validé à la date du : _____

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

⇒ Les adhérents pratiquant une activité sportive dans le club s'engagent à respecter **le code moral** affiché à l'entrée du DOJO ainsi que le règlement intérieur du JCC.

⇒ **Le dossier d'inscription** complet doit être remis au club le jour de l'inscription :

Le dossier d'inscription comporte :

- **Valider sa licence sur le site de la FFJDA**
- **La fiche d'inscription dûment remplie et signée**
- **du certificat médical ou validé sur passeport**
- **du montant de la licence**
- **du montant de la cotisation annuelle**

Les adhérents ne pourront accéder aux tatamis sans un dossier complet (signé par le responsable légal pour les mineurs).

Le règlement s'effectuera en espèce ou chèque (de 1 à 3 chèques remis lors de l'inscription et retirés aux dates suivantes : septembre 2018, Octobre 2018 et Novembre 2018). La cotisation est due dans son intégralité pour toute la saison. Les coupons sport sont acceptés. Les judokas démissionnaires, ne pourront solliciter un quelconque remboursement de la part du club, sauf pour contre-indications médicales à l'exercice du judo dûment justifiées par un Médecin.

⇒ Le **certificat médical** : La pratique du judo, jujitsu, Taiso, Self-défense exige la délivrance d'un certificat médical certifiant les 2 points suivants :

- Aptitude à la pratique du Judo Jujitsu ou Taiso ou Self-défense
- Absence de contre-indications à la pratique du judo **en compétition** (pour les judokas)

Pour les judokas ayant un passeport sportif (2010 et +), le médecin doit tamponner le certificat médical directement sur le passeport + un certificat papier à donner au club.

Pour les judokas n'ayant pas de passeport sportif, le médecin doit vous fournir un certificat médical papier à conserver chez vous + une copie à donner au club.

Pour les inscriptions en juin, le certificat médical sera à fournir dès la 1ère séance de Judo en Septembre 2018.

⇒ Le passeport sportif est obligatoire à partir de poussin 1ère année (2010 et +) (A acheter au club 8€ valable 8ans). Il doit être présenté lors de l'inscription pour validation

⇒ La **licence** (assurance) FFJDA est obligatoire pour pratiquer l'activité sportive. Si après la première séance d'entraînement, la licence reste impayée, les dirigeants du club se verront dans l'obligation de refuser au judoka l'accès au tatami pour des raisons de responsabilité en cas d'accident.

⇒ Les judokas qui exercent une activité professionnelle peuvent souscrire une **assurance complémentaire** (voir affichage général au DOJO).

⇒ Une période d'essai de 1 semaine est possible pour les débutants. Le dossier d'inscription complet doit être remis au club le jour de la séance d'essai. Le dossier comporte la fiche d'inscription dûment rempli et signée, le certificat médical, le montant de la licence et de la cotisation annuelle. Le dossier vous sera rendu en cas de non inscription.

⇒ **Pendant les vacances scolaires et les jours fériés**, les cours ne sont pas assurés. Sauf décision contraire des professeurs qui préviendront des jours exceptionnels d'ouverture. Des stages sportifs avec judo pourront être organisés.

⇒ Le judoka, **non licencié au club** mais qui s'entraîne au dojo plusieurs fois par mois s'acquitte de sa cotisation.

⇒ Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des heures de cours et **en dehors du DOJO**.

⇒ **Discipline** : Le non respect de ce règlement expose le judoka à une sanction. Elle sera prononcée par les membres du bureau. En fonction de sa gravité, cette sanction peut aller du simple avertissement aux parents à l'exclusion définitive du judoka du club sans remboursement des cotisations.

⇒ **Le dojo n'étant pas une garderie, tout enfant non judoka ou judoka se verra refuser l'accès en dehors de ces heures de cours.**

⇒ Pendant les heures de cours **les parents, accompagnants, frères et sœurs, ne seront pas autorisés à rester dans la salle**. Il y aura des séances spécifiques pendant l'année où les parents seront invités à venir regarder leurs enfants.

⇒ Afin de respecter au mieux les judokas et leur travail, le judo club et les professeurs demandent aux parents et accompagnants, d'emmener les judokas **au maximum 10 minutes avant l'heure de début de séance** (afin de ne pas perturber le cours précédent) et de venir les chercher **maximum 5 minutes avant l'heure de fin de séances** (afin de perturber au minimum leur cours).

⇒ A partir du mois d'Octobre, les licenciés qui se présenteront au dojo sans leur Kimono et leur ceinture se verront refuser l'accès au Tatamis. Les licences se présentant avec plus de 5 minutes de retard aux cours seront refusés.

⇒ Les informations du judo Club (Changements d'horaires, cours spéciaux, stages,...) sont disponibles sur le panneau d'affichage à l'entrée du dojo (voir avec le professeur) ainsi que sur le site internet « espace licencié » www.judoclubchampagnole.fr. Par souci écologique, il n'y a pas de papiers individuels, pensez donc à aller consulter le panneau ou le site régulièrement.

⇒ **Les judokas compétiteurs** à partir de la catégorie « benjamin », doivent se présenter avec leur passeport en règle ainsi que leur certificat médical et leur licence FFJDA pour toutes les compétitions et les tournois. Dans le cas contraire, ils ne pourront participer.

⇒ **Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur ci-dessus et celui affiché au DOJO et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.**

OUI NON

(cocher)

A _____, le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)